Accusé de réception en préfecture
078-247800055-20170316-090217-2-ROB-DE
Date de télétransmission : 16/03/2017
Date de réception préfecture : 16/03/2017

DEPARTEMENT DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES

Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU 9 février 2017

PUBLIE LE : 3 mars 2017

Délibération n° 090217-2 : Rapport d'orientation budgétaire 2017

A la suite d'une première convocation, le Comité Syndical n'a pu siéger le premier février deux mille dix-sept par suite de l'absence de quorum.

SEANCE DU 1ER FEVRIER 2017 – NON QUORUM

Présents

ACHERES	Cécile VINCENT, DELEGUEE TITULAIRE
AIGREMONT	Marie-Claude MEGE, DELEGUEE TITULAIRE Jean UDRON, DELEGUE SUPPLEANT
ANDRESY	Michel DE RUYCK, DELEGUE SUPPLEANT
CARRIERES-SUR-SEINE	Jean-Pierre VALENTIN, DELEGUE TITULAIRE
CHAMBOURCY	Didier GUINAUDIE, DELEGUE TITULAIRE Margueritte VINCENT, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHANTELOUP-LES-VIGNES	Elisabeth CHAU, DELEGUEE TITULAIRE
CHAPET	Jean-Luc POUPAUX, DELEGUE TITULAIRE Rosine THIAULT, DELEGUEE TITULAIRE
CHATOU	François SCHMITT, DELEGUE TITULAIRE
CRESPIERES	Raymond METZGER, DELEGUEE TITULAIRE
EPONE	Geneviève BERGAMINI, DELEGUEE TITULAIRE
FEUCHEROLLES	Martine LEPAGE, DELEGUEE TITULAIRE Susanne ZSCHUNKE, DELEGUEE TITULAIRE
FOURQUEUX	Daniel LEVEL, PRESIDENT
HOUILLES	Jean-François SIROT, DELEGUE TITULAIRE André SAUDEMONT, DELEGUE SUPPLEANT
LA CELLE-SAINT-CLOUD	Daniel TURCK, DELEGUE TITULAIRE Hervé BRILLANT, DELEGUE TITULAIRE
LE PECQ	Reine AIRAUDO, DELEGUEE TITULAIRE
LE VESINET	Jean-Michel JONCHERAY, DELEGUE TITULAIRE
MAREIL SUR MAULDRE	Nathalie CAHUZAC, DELEGUEE TITULAIRE
MAREIL-MARLY	Christian DUSSERRE, DELEGUE TITULAIRE

Accusé de réception en préfecture
078-247800055-20170316-090217-2-ROB-DE
Date de télétransmission : 16/03/2017
Date de réception préfecture : 16/03/2017

MAULE	Caroline QUINET, DELEGUEE TITULAIRE
MORAINVILLIERS	Bernard PERRODOUX, DELEGUE TITULAIRE Philippe MAILLARD, DELEGUE TITULAIRE
POISSY	Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE Virginie MESSMER, DELEGUEE TITULAIRE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Emmanuel LAMY, DELEGUE TITULAIRE Rosa ANDRE, DELEGUEE TITULAIRE
SIVOM MAISONS-MESNIL	Jean-Claude GUEHENNEC, DELEGUE TITULAIRE Pierre DEBUE, DELEGUE TITULAIRE Monique PIGE, DELEGUEE TITULAIRE
TRIEL-SUR-SEINE	Evelyne LEGROUX, DELEGUEE TITULAIRE
VILLENNES-SUR-SEINE	Christyane JAVOISE, DELEGUEE TITULAIRE Michel BASSEVIEZ, DELEGUE SUPPLEANT

Absents excusés

ACHERES	Marc HONORE, DELEGUE TITULAIRE
AIGREMONT	Rémy JULIEN, DELEGUE TITULAIRE Emma SADOUN, DELEGUEE SUPPLEANTE
ANDRESY	Guy BRIAULT, DELEGUE TITULAIRE
CARRIERES-SOUS-POISSY	Francine LIZAMBARD, DELEGUEE TITULAIRE Sylviane DAUVERT, DELEGUEE TITULAIRE Lucas CHARMEL, DELEGUE SUPPLEANT
CARRIERES-SUR-SEINE	Michel MILLOT, DELEGUE TITULAIRE Aline LE GUILLOUX, DELEGUEE SUPPLEANTE Marie-Ange DUSSOUS, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHAMBOURCY	Francine LAZARD, DELEGUEE TITULAIRE Mireille VALLEE, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHANTELOUP-LES-VIGNES	Jean-Louis NGUYEN QUANG TOAN, DELEGUE TITULAIRE Youssef ABDELBAHRI, DELEGUE SUPPLEANT
CHAPET	Magalie CHALOYARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHATOU	Patrice LECHEVALIER, DELEGUE TITULAIRE Arménio SANTOS, DELEGUE SUPPLEANT Jean Manuel PARANHOS, DELEGUE SUPPLEANT
CHAVENAY	Denis FLAMANT, DELEGUE TITULAIRE Jean-Pierre LACHEVRE, DELEGUE TITULAIRE Anne-Françoise THES, DELEGUEE SUPPLEANTE Brigitte VINCENT, DELEGUEE SUPPLEANTE
CRESPIERES	Véronique BIGARD, DELEGUEE TITULAIRE Valérie DORSEUIL, DELEGUEE SUPPLEANTE
CROISSY-SUR-SEINE	Olivier MOUSSAUD, DELEGUE TITULAIRE Alain DIEUL, DELEGUE SUPPLEANT Denis BOULANGER, DELEGUE SUPPLEANT
DAVRON	Laure FONTAINE, DELEGUEE TITULAIRE Evelyne PETIT, DELEGUEE SUPPLEANTE
ECQUEVILLY	Ali AANGUA, DELEGUE TITULAIRE Alexandra LE FOULER, DELEGUEE SUPPLEANTE

Accusé de réception en préfecture
078-247800055-20170316-090217-2-ROB-DE
Date de télétransmission : 16/03/2017
Date de réception préfecture : 16/03/2017

EPONE	Claudine METAYER, DELEGUEE TITULAIRE Béatrice DI PERNO, DELEGUEE SUPPLEANTE
FEUCHEROLLES	André FEUVRIER, DELEGUE SUPPLEANT Michel FREMIN, DELEGUE SUPPLEANT
FOURQUEUX	Jean-Louis RICOME, DELEGUE TITULAIRE Jean-Jacques MSICA, DELEGUE SUPPLEANT
HOUILLES	Bernard DUCLOS, DELEGUE TITULAIRE
L'ETANG-LA-VILLE	Jean-François NAVARRE, DELEGUE TITULAIRE Aurélia BARDY-EYNARD, DELEGUEE SUPPLEANTE Sylvie LASSON, DELEGUEE SUPPLEANTE
LA CELLE-SAINT-CLOUD	Carmen OJEDA-COLLET, DELEGUEE SUPPLEANTE Geneviève SALSAT, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE PECQ	Laurence BERNARD, DELEGUEE TITULAIRE Cyrille PEYTAVIN, DELEGUE SUPPLEANT Roland VILLERME, DELEGUE SUPPLEANT
LE PORT-MARLY	Myriem HAAN, DELEGUEE SUPPLEANTE Reine VALLET, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE VESINET	Frédérique RABIAN, DELEGUEE SUPPLEANTE Eric DE LA GUERONNIERE, DELEGUE SUPPLEANT
LES ALLUETS-LE-ROI	Viviane DOSSET, DELEGUEE TITULAIRE Thérèse GEVRESSE, DELEGUEE SUPPLEANTE Gillian STOREY, DELEGUE SUPPLEANT
LOUVECIENNES	Béatrice BAUMANN, DELEGUEE SUPPLEANTE
MAREIL SUR MAULDRE	Frédérique ESCANDE, DELEGUEE TITULAIRE Claudie FILLON, DELEGUEE SUPPLEANTE Karine GONCALVES, DELEGUEE SUPPLEANTE
MAREIL-MARLY	Philippe BARDET, DELEGUE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE Cyrille LEGALLET, DELEGUE TITULAIRE Jean-Guillaume DATIN, DELEGUE SUPPLEANT
MAULE	Bernard VILLIER, DELEGUE TITULAIRE
MEDAN	Eric LAURENT, DELEGUE SUPPLEANT
MONTESSON	Joëlle TRIOULLIER, DELEGUEE TITULAIRE Marie-Caroline MUDRY, DELEGUEE SUPPLEANTE
MORAINVILLIERS	Nathalie CASTEL, DELEGUEE SUPPLEANTE Thierry HEDAN, DELEGUE SUPPLEANT
ORGEVAL	Jean-Michel SCHMIDT, DELEGUE TITULAIRE Michel BARDOT, DELEGUE TITULAIRE Murielle BORG, DELEGUEE SUPPLEANTE
POISSY	Aline SMAANI, DELEGUEE SUPPLEANTE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Kéa TEA, DELEGUEE SUPPLEANTE William PETROVIC, DELEGUE SUPPLEANT
SAINT-NOM-LA-BRETECHE	Karel KURZWEIL, DELEGUEE SUPPLEANTE Michel MOREAU, DELEGUE SUPPLEANT

Accusé de réception en préfecture
078-247800055-20170316-090217-2-ROB-DE
Date de télétransmission : 16/03/2017
Date de réception préfecture : 16/03/2017

SIVOM MAISONS-MESNIL	Raphaël FANTIN, DELEGUE TITULAIRE Dora-Ezabel JORGE-FEKIR, DELEGUEE SUPPLEANTE Bruno IMHOFF, DELEGUE SUPPLEANT
TRIEL-SUR-SEINE	Jean-Pierre MAROTTE, DELEGUE TITULAIRE Muriel DAUVERGNE, DELEGUEE SUPPLEANTE
VERNEUIL-SUR-SEINE	Gérard SCHIETTECATTE, DELEGUE TITULAIRE Pascal CHAMPION, DELEGUE TITULAIRE
VERNOUILLET	Benoit BROUSSET, DELEGUE TITULAIRE Jonathan BUGUET, DELEGUE TITULAIRE Chantal POTTIER, DELEGUEE SUPPLEANTE

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux
Madame Alice BRANDENBURG, Directrice des Services Techniques

Nombre de communes	:	**40**
Communauté de communes	:	**1 (2 communes)**
QUORUM	:	**43**
Délégués présents	:	***37***
Délégués comptant pour le vote	:	***37***

L'an deux mille dix-sept, le neuf février à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal de Vocations Multiples, dûment convoqué par le Président le deux février, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Daniel LEVEL**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 9 FÉVRIER 2017

Présents

ACHERES	Cécile VINCENT, DELEGUEE TITULAIRE
CARRIERES-SOUS-POISSY	Francine LIZAMBARD, DELEGUEE TITULAIRE Sylviane DAUVERT, DELEGUEE TITULAIRE Lucas CHARMEL, DELEGUE SUPPLEANT
CARRIERES-SUR-SEINE	Jean-Pierre VALENTIN, DELEGUE TITULAIRE
CHAPET	Jean-Luc POUPAUX, DELEGUE TITULAIRE Rosine THIAULT, DELEGUEE TITULAIRE
CHATOU	François SCHMITT, DELEGUE TITULAIRE
CRESPIERES	Raymond METZGER, DELEGUEE TITULAIRE
FEUCHEROLLES	Martine LEPAGE, DELEGUEE TITULAIRE Susanne ZSCHUNKE, DELEGUEE TITULAIRE
FOURQUEUX	Daniel LEVEL, PRESIDENT
L'ETANG-LA-VILLE	Sylvie SENG, DELEGUEE TITULAIRE

Accusé de réception en préfecture
078-247800055-20170316-090217-2-ROB-DE
Date de télétransmission : 16/03/2017
Date de réception préfecture : 16/03/2017

LA CELLE-SAINT-CLOUD	Daniel TURCK, DELEGUE TITULAIRE Hervé BRILLANT, DELEGUE TITULAIRE
LE PORT-MARLY	Rodolphe SOUCARET, DELEGUE TITULAIRE
LE VESINET	Jean-Michel JONCHERAY, DELEGUE TITULAIRE Frédérique RABIAN, DELEGUEE SUPPLEANTE
LES ALLUETS-LE-ROI	Maxime ROUSSEAU, DELEGUE TITULAIRE Viviane DOSSET, DELEGUEE TITULAIRE
MAREIL-MARLY	Christian DUSSERRE, DELEGUE TITULAIRE
MONTESSON	Joëlle TRIOULLIER, DELEGUEE TITULAIRE
MORAINVILLIERS	Philippe MAILLARD, DELEGUE TITULAIRE
ORGEVAL	Jean-Michel SCHMIDT, DELEGUE TITULAIRE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Emmanuel LAMY, DELEGUE TITULAIRE Kéa TEA, DELEGUEE SUPPLEANTE
TRIEL-SUR-SEINE	Evelyne LEGROUX, DELEGUEE TITULAIRE

Absents excusés

ACHERES	Marc HONORE, DELEGUE TITULAIRE Malika BELLAL, DELEGUEE SUPPLEANTE
AIGREMONT	Rémy JULIEN, DELEGUE TITULAIRE Marie-Claude MEGE, DELEGUEE TITULAIRE Jean UDRON, DELEGUE SUPPLEANT
ANDRESY	Guy BRIAULT, DELEGUE TITULAIRE Florence LE BIHAN, DELEGUEE TITULAIRE Michel DE RUYCK, DELEGUE SUPPLEANT
CARRIERES-SUR-SEINE	Michel MILLOT, DELEGUE TITULAIRE Aline LE GUILLOUX, DELEGUEE SUPPLEANTE Marie-Ange DUSSOUS, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHAMBOURCY	Didier GUINAUDIE, DELEGUE TITULAIRE Francine LAZARD, DELEGUEE TITULAIRE Mireille VALLEE, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHANTELOUP-LES-VIGNES	Youssef ABDELBAHRI, DELEGUE SUPPLEANT
CHAPET	Magalie CHALOYARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHATOU	Arménio SANTOS, DELEGUE SUPPLEANT Jean Manuel PARANHOS, DELEGUE SUPPLEANT
CHAVENAY	Denis FLAMANT, DELEGUE TITULAIRE Anne-Françoise THES, DELEGUEE SUPPLEANTE Brigitte VINCENT, DELEGUEE SUPPLEANTE
CRESPIERES	Véronique BIGARD, DELEGUEE TITULAIRE Valérie DORSEUIL, DELEGUEE SUPPLEANTE
CROISSY-SUR-SEINE	Olivier MOUSSAUD, DELEGUE TITULAIRE Alain DIEUL, DELEGUE SUPPLEANT Denis BOULANGER, DELEGUE SUPPLEANT

Accusé de réception en préfecture
078-247800055-20170316-090217-2-ROB-DE
Date de télétransmission : 16/03/2017
Date de réception préfecture : 16/03/2017

DAVRON	Bérénice RAMBAUD, DELEGUEE TITULAIRE Laure FONTAINE, DELEGUEE TITULAIRE Evelyne PETIT, DELEGUEE SUPPLEANTE
ECQUEVILLY	Hélène VACHOT, DELEGUEE TITULAIRE Alexandra LE FOULER, DELEGUEE SUPPLEANTE
EPONE	Claudine METAYER, DELEGUEE TITULAIRE Geneviève BERGAMINI, DELEGUEE TITULAIRE Béatrice DI PERNO, DELEGUEE SUPPLEANTE Nathalie BAUDOUIN, DELEGUEE SUPPLEANTE
FEUCHEROLLES	André FEUVRIER, DELEGUE SUPPLEANT Michel FREMIN, DELEGUE SUPPLEANT
HOUILLES	André SAUDEMONT, DELEGUE SUPPLEANT
L'ETANG-LA-VILLE	Jean-François NAVARRE, DELEGUE TITULAIRE Aurélia BARDY-EYNARD, DELEGUEE SUPPLEANTE Sylvie LASSON, DELEGUEE SUPPLEANTE
LA CELLE-SAINT-CLOUD	Carmen OJEDA-COLLET, DELEGUEE SUPPLEANTE Geneviève SALSAT, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE PECQ	Laurence BERNARD, DELEGUEE TITULAIRE Reine AIRAUDO, DELEGUEE TITULAIRE Cyrille PEYTAVIN, DELEGUE SUPPLEANT Roland VILLERME, DELEGUE SUPPLEANT
LE PORT-MARLY	Myriem HAAN, DELEGUEE SUPPLEANTE Reine VALLET, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE VESINET	Eric DE LA GUERONNIERE, DELEGUE SUPPLEANT
LES ALLUETS-LE-ROI	Gillian STOREY, DELEGUE SUPPLEANT
LOUVECIENNES	Lydérick WATINE, DELEGUE TITULAIRE Philippe DELARUE, DELEGUE TITULAIRE Béatrice BAUMANN, DELEGUEE SUPPLEANTE
MAREIL SUR MAULDRE	Frédérique ESCANDE, DELEGUEE TITULAIRE Nathalie CAHUZAC, DELEGUEE TITULAIRE Claudie FILLON, DELEGUEE SUPPLEANTE Karine GONCALVES, DELEGUEE SUPPLEANTE
MAREIL-MARLY	Philippe BARDET, DELEGUE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE Jean-Guillaume DATIN, DELEGUE SUPPLEANT
MAULE	Bernard VILLIER, DELEGUE TITULAIRE Caroline QUINET, DELEGUEE TITULAIRE Hervé CAMARD, DELEGUE SUPPLEANT
MEDAN	Eric LAURENT, DELEGUE SUPPLEANT
MONTESSON	Catherine LANSIART, DELEGUEE SUPPLEANTE Marie-Caroline MUDRY, DELEGUEE SUPPLEANTE
MORAINVILLIERS	Bernard PERRODOUX, DELEGUE TITULAIRE Nathalie CASTEL, DELEGUEE SUPPLEANTE Thierry HEDAN, DELEGUE SUPPLEANT
ORGEVAL	Michel BARDOT, DELEGUE TITULAIRE Murielle BORG, DELEGUEE SUPPLEANTE

Accusé de réception en préfecture
078-247800055-20170316-090217-2-ROB-DE
Date de télétransmission : 16/03/2017
Date de réception préfecture : 16/03/2017

POISSY	Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE Virginie MESSMER, DELEGUEE TITULAIRE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Rosa ANDRE, DELEGUEE TITULAIRE
SAINT-NOM-LA-BRETECHE	Gérard PARFAIT, DELEGUE TITULAIRE Pierre VEZY, DELEGUE TITULAIRE Karel KURZWEIL, DELEGUEE SUPPLEANTE Michel MOREAU, DELEGUE SUPPLEANT
SIVOM MAISONS-MESNIL	Jean-Claude GUEHENNEC, DELEGUE TITULAIRE Raphaël FANTIN, DELEGUE TITULAIRE Monique PIGE, DELEGUEE TITULAIRE Dora-Ezabel JORGE-FEKIR, DELEGUEE SUPPLEANTE Bruno IMHOFF, DELEGUE SUPPLEANT
TRIEL-SUR-SEINE	Jean-Pierre MAROTTE, DELEGUE TITULAIRE Manuela MARIE, DELEGUEE SUPPLEANTE Muriel DAUVERGNE, DELEGUEE SUPPLEANTE
VERNEUIL-SUR-SEINE	Gérard SCHIETTECATTE, DELEGUE TITULAIRE Pascal CHAMPION, DELEGUE TITULAIRE
VERNOUILLET **VILLENNES-SUR-SEINE**	Benoit BROUSSET, DELEGUE TITULAIRE Christyane JAVOISE, DELEGUEE TITULAIRE Leïla CARICHON, DELEGUEE SUPPLEANTE Michel BASSEVIEZ, DELEGUE SUPPLEANT

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux

Nombre de communes	:	**40**
Communauté de communes	:	**1 (2 communes)**
QUORUM	:	**43**
Délégués présents	:	***27***
Délégués comptant pour le vote	:	***27***

Accusé de réception en préfecture
078-247800055-20170316-090217-2-ROB-DE
Date de télétransmission : 16/03/2017
Date de réception préfecture : 16/03/2017

SIVOM / CS – 090217-2

OBJET : RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2017

RAPPORTEUR : Monsieur le Président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2312-1 et L.5211-36 ;

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), et notamment son article 107;

VU le décret n° 2016-834 du 23 juin 2016 relatif à la mise en ligne par les collectivités territoriales et par leurs établissements publics de coopération de documents d'informations budgétaires et financières ;

VU le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire ;

VU le décret n° 2016-892 du 30 juin 2016 relatif à la définition de seuils d'opérations exceptionnelles d'investissement ;

VU la circulaire ministérielle n° 15-029621- D en date du 30 novembre 2015 portant sur les nouvelles dispositions prévues par la loi NOTRe relatives à la transparence et la responsabilité financières des collectivités territoriales;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

APPROUVE, le rapport d'orientation budgétaire pour l'année 2017.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 03 MARS 2017

Transmis en préfecture et affiché le 03 MARS 2017

Pour Extrait Conforme
Le Président du Syndicat Intercommunal

Daniel LEVEL

Accusé de réception en préfecture
078-247800055-20170316-090217-2-ROB-DE
Date de télétransmission : 16/03/2017
Date de réception préfecture : 16/03/2017

SYNDICATS
INTERCOMMUNAUX
>SIVOM

Rapport d'orientation budgétaire

2017

Accusé de réception en préfecture
078-247800055-20170316-090217-2-ROB-DE
Date de télétransmission : 16/03/2017
Date de réception préfecture : 16/03/2017

SIVOM/CS – 010217
Toutes sections

OBJET : RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2017

RAPPORTEUR : Monsieur le Président

La procédure budgétaire a été modifiée par la loi du 7 août 2015 dite Loi NOTRe [1] et ses décrets d'application [2]. Le débat d'orientation budgétaire qui n'a pas en lui-même de caractère décisionnel, doit dorénavant faire obligatoirement l'objet d'un rapport d'orientation budgétaire (ROB) qui doit être voté par le comité. Ce rapport doit également être mis en ligne sur le site internet de la collectivité dans un délai d'un mois suivant son adoption comme pour tout autre document budgétaire (L.2313-1 CGCT) et doit être transmis aux communes membres de l'EPCI (L5211-36 CGCT).

Quant au fond, les informations devant figurer au ROB sont les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, les informations sur la structure (annexe n°1), la gestion de la dette (annexe n°2), la structure et l'évolution des dépenses et des effectifs (L5211-36 et L2312-1 CGCT). Les informations relatives aux engagements pluriannuels n'ont pas lieu d'être dans le cadre du SIVOM.

Les populations légales de 2014 entrant en vigueur le 1er janvier 2017 ont été publiées par l'INSEE et celles du SIVOM sont les suivantes :

- Fourrière : 500 842 habitants au lieu de 462 250 en 2016, soit une hausse de 8%, qui est essentiellement due à l'adhésion de la Ville de Conflans-Sainte-Honorine (35 531 habitants) ;
- Gestion des vignes : 58 011 habitants au lieu de 57 776 en 2016 ;
- Centre de secours : 93 582 habitants au lieu de 93 411 en 2016 ;
- CSAPA : 232 457 habitants au lieu de 239 837 en 2016, soit une baisse de 3%, conséquence directe du départ de la commune de Croissy sur Seine.

Il est proposé au Comité de procéder à une reprise anticipée des résultats et de débattre des orientations budgétaires suivantes :

I. Section « Fourrière »

A. Section de fonctionnement

La prévision de dépenses pour l'exercice 2017 s'élève à 671 k€. Les recettes quant à elles représenteraient 598 k€, si les orientations proposées étaient validées. Afin de couvrir ce différentiel, il est proposé au Comité de procéder à la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2016 pour lequel l'excédent de fonctionnement est estimé à 239 k€.

1) Les dépenses de fonctionnement

Dans le détail les dépenses de fonctionnement se répartissent comme suit :

a) Chapitre 011 – Charges à caractère général : ***253 k€***

[1] LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République

[2] Décret n° 2016-834 du 23 juin 2016 relatif à la mise en ligne par les collectivités territoriales et par leurs établissements publics de coopération de documents d'informations budgétaires et financières
Décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire
Décret n° 2016-892 du 30 juin 2016 relatif à la définition de seuils d'opérations exceptionnelles d'investissement prévus par l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République

Accusé de réception en préfecture
078-247800055-20170316-090217-2-ROB-DE
Date de télétransmission : 16/03/2017
Date de réception préfecture : 16/03/2017

Les principaux postes de dépenses en hausse par rapport à 2016 sont les suivants :

- Les prestations de services : 7 k€, comprenant la prestation de télésurveillance du site qui devrait être mise en place en 2017, le coût de la plateforme de gestion des carrières du CIG de Versailles et la confection des paies ;
- Les frais de maintenance : 8 k€ qui sont principalement dus à la mise en place du nouveau système de télésurveillance de la fourrière (5 k€ de maintenance annuelle).
- Les frais de remorquage des véhicules : 125 k€ contre 114 k€ budgétés en 2016. Cette hausse est due à l'augmentation des entrées de véhicules en 2016 et à la demande d'adhésion de la Ville de Conflans-Sainte-Honorine à la section fourrière du SIVOM qui devrait amener plus d'entrées de véhicules.

*b) Chapitre 012 – Charges de personnel : **296 k€***

Le chapitre 012 représente 296 k€ qui diminue de 48 k€ par rapport au budget primitif de 2016 (334 k€) soit une baisse de 14 %.

Cette importante baisse du chapitre 012 est la conséquence de la radiation de l'un des agents (le gardien de la fourrière) de la fonction publique territoriale par la Commission de discipline du 17 janvier 2017 et qui était rémunéré malgré sa mise à pied. Dans l'hypothèse envisagée, le second agent qui est en arrêt maladie depuis 2015, le resterait sur tout l'exercice 2017 ce qui suppose pour le syndicat de le remplacer par un agent permanent. Les charges relatives à la masse salariale s'élèveraient donc à 186 k€ en 2017 contre 234 k€ en 2016.

Une partie du chapitre 012 est également attribuée au remboursement de la masse salariale des services centraux pour un montant de 110 k€. Du fait du transfert de l'aire d'accueil des gens du voyage à la Communauté d'Agglomération de Saint Germain Boucles de Seine, le taux de participation de la Fourrière aux frais des services centraux passe de 8,75% en 2016 à 16% en 2017.

*c) Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante : **59 k€***

Les crédits dévolus aux indemnités des élus et leurs charges sociales devraient rester stables par rapport à 2016 (36 k€). La contribution à la SPA reste également stable par rapport à 2016 avec 22 k€.

*d) Chapitre 66 – Charges financières : **4 k€***

*e) Chapitre 67 - Charges exceptionnelles : **2 k€***

*f) Chapitre 042 – Dotations aux amortissements : **11 k€***

*g) Chapitre 023 – Virement de la section de fonctionnement : **46 k€***

Le virement de la section de fonctionnement permettra d'équilibrer la section d'investissement.

2) <u>Les recettes de fonctionnement</u>

Dans le détail les recettes se répartissent de la façon suivante :

*a) Chapitre 75 – Recettes du service : **375 k€***

En ce qui concerne les recettes d'exploitation, il est raisonnable de prévoir un montant de 375 k€ légèrement plus élevé que les prévisions de réalisation 2016 (365 k€) grâce à l'apport de

Accusé de réception en préfecture
078-247800055-20170316-090217_2-ROB-DE
Date de télétransmission : 16/03/2017
Date de réception préfecture : 16/03/2017

véhicules qu'entrainera l'adhésion de la Ville de Conflans-Sainte-Honorine prévue pour le mois de mars 2017.

*b) Les participations des communes : **200 k€***

Pour équilibrer le budget, la cotisation à l'habitant de la section « fourrière » devrait se situer désormais aux alentours de 0,55 € par habitant. Mais compte tenu du niveau d'excédent prévu en 2016 (239 k€), il est proposé au Comité de fixer le niveau de cotisation à l'habitant pour 2017 à 0,40 € *(pour rappel : 0,46 €/hab en 2014, 0,44 €/hab en 2015 et 0,42 €/hab en 2016)* afin que les bons résultats de la section aient un impact direct sur les budgets communaux.

*c) Autres recettes de fonctionnement: **23 k€***

Ces recettes sont relatives au remboursement de frais avancés par la section « fourrière » aux autres sections du SIVOM (les indemnités des élus, les frais relatifs aux vœux du SIVOM...) pour un montant de 8 k€ et les remboursements liés à un agent arrêté suite à un accident de travail (15 k€).

*d) Excédent de fonctionnement cumulé 2016 : **239 k€***

B. Section d'investissement

1) Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèveraient à 85 k€ contre 61 k€ en 2016.

*a) Diverses dépenses d'investissement : **74 k€***

Les principales dépenses d'investissement sont les suivantes :

- L'installation d'un nouveau système de télésurveillance (48 k€) pour sécuriser le site est nécessaire car l'actuel système est défectueux ;
- Une provision de 20 k€ pour un assistant à maîtrise d'ouvrage afin de réaliser une étude de faisabilité des travaux de la fourrière sur le futur terrain de cette dernière.

D'autres achats sont à prévoir pour un montant de 6 k€. Ces achats sont le remplacement de radiateurs, l'achat d'un destructeur de papiers ou encore un lecteur de puces électroniques pour les animaux.

*b) Remboursement des emprunts : **11 k€***

2) Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèveraient à 78 k€ contre 52 k€ en 2016.

*a) Chapitre 042 - Virement de la section de fonctionnement : **46 k€***

Le virement de la section de fonctionnement d'un montant de 46 k€ est nécessaire à l'équilibre de la section d'investissement afin de pouvoir réaliser l'ensemble des dépenses d'investissement envisagées.

*b) Les autres recettes d'investissement : **32 k€***

Ces autres recettes sont composées de la façon suivante :

- Le remboursement (20 k€) de l'assistant à maîtrise d'ouvrage qui sera choisi pour réaliser une étude de faisabilité du déplacement de la Fourrière sur le terrain proposé par la Ville de Poissy ;

Accusé de réception en préfecture
078-247800055-20170316-090217-2-ROB-DE
Date de télétransmission : 16/03/2017
Date de réception préfecture : 16/03/2017

- Du FCTVA (1 k€) ;
- Des dotations aux amortissements pour 11 k€.

Enfin, il conviendra de prévoir une reprise anticipée de l'excédent d'investissement d'un montant de 7 k€.

II. Section « Vignes »

Le budget de cette section est réparti à parts égales entre les deux communes membres : Saint-Germain-en-Laye et Le Pecq.

A. La section de fonctionnement

1) Les dépenses de fonctionnement

Les coûts de fonctionnement pourraient augmenter du fait de la nouvelle réglementation interdisant l'utilisation des produits phytosanitaires en milieu urbain à partir du 1er janvier 2017. Le syndicat doit donc mener un travail d'identification des produits utilisés afin de remplacer ceux qui pourraient être interdits par la nouvelle législation, ce qui pourrait entrainer un surcoût. Une réflexion plus générale sur la gestion écologique de la vigne est menée en parallèle.

Les dépenses de fonctionnement prévues en 2017 s'élèvent à **34 k€** et comprennent entre autre 3 k€ de dépenses de produits phytosanitaires et 6 k€ d'honoraires relatifs à la prestation de conseil pour l'assistance technique et l'entretien des vignes.

2) Les recettes de fonctionnement

Le niveau de cotisations pour l'exercice 2017 devrait rester stable par rapport à l'année 2016 en se maintenant à 12 k€ pour chacune des communes membres, soit un total de 24 k€.

Afin d'équilibrer la section d'investissement il est proposé au Comité de procéder à une reprise anticipée de l'excédent d'investissement 2016 qui s'élèverait à 10 k€.

B. La section d'investissement

1) Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissements liés à la section « vignes » sont peu importantes (**2 k€**). Pour l'année 2017.

Il faut également inscrire **15 k€** qui représentent le disponible nécessaire à l'équilibre de la section d'investissement.

2) Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement représentent **3 k€** de dotations aux amortissements.

Du fait de la reprise anticipée du résultat, il faut prévoir d'inscrire un excédent d'investissement d'environ **14 k€** au budget de 2017.

Accusé de réception en préfecture
078-247800055-20170316-090217-2-ROB-DE
Date de télétransmission : 16/03/2017
Date de réception préfecture : 16/03/2017

III. Section « Centre de secours »

1) Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement pour 2017 sont estimées à 3 264 k€ contre 3 259 k€ en 2016.

Les trois principales lignes de dépenses sont :

- La contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours des Yvelines (SDIS 78). Elle s'élèvera à **3 124 k€** pour l'exercice 2017, soit une baisse de 8 k€ par rapport à 2016.
- Le 13e mois des Sapeurs-pompiers : le montant de l'exercice 2017 n'est pas connu actuellement mais il est raisonnable de prévoir un montant de l'ordre de **91 k€**, du même ordre que celui de 2016.
- Les dépenses de fonctionnement relatives au remboursement des services centraux s'élèvent à **21 k€** (5 k€ au titre des frais généraux et 16 k€ au titre de la masse salariale).

2) Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont les participations des communes membres à la section « Centre de secours » pour un montant de 3 247 k€. Il est proposé au Comité de fixer le niveau de la cotisation par habitant à 34,70 € par habitant pour équilibrer le budget 2017, montant qui reste stable entre 2016 et 2017.

La reprise anticipée du résultat permettra d'inscrire un excédent d'investissement d'un montant de 16,5 k€ en recettes de fonctionnement.

IV. Section « CSAPA »

La section « CSAPA » sert à financer la rémunération de la secrétaire de l'antenne du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie du Centre Hospitalier de Versailles, sise à l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye,.

Les recettes de la section ont fortement varié ces dernières années en raison des difficultés juridiques liées à l'interprétation de la loi NOTRe par les services de l'état, qui ont entrainé des fluctuations du périmètre des communes adhérant à la section.

Afin d'équilibrer le budget 2016 (46 k€), il est proposé au Comité de fixer le niveau de la cotisation de la section « CSAPA » à 0,18 € par habitant contre 0,15 € en 2016 pour compenser la baisse de population entrainée par le départ de la commune de Croissy sur Seine.

Les dépenses devraient être légèrement en hausse suite à l'augmentation de la rémunération de la secrétaire (34 k€ contre 33 k€ en 2016) et à une régularisation de ce salaire de 3 k€ qui n'a pas pu être prise en charge par la section « CSAPA » en 2016 car elle n'avait pas été budgétée.

De plus, afin de pouvoir équilibrer la section de fonctionnement, il est proposé au Syndicat de faire une reprise anticipée du résultat d'un montant qui s'élèverait à 4 k€.

C'est dans ce contexte qu'il est proposé aux membres du Comité syndical d'approuver le rapport d'orientation budgétaire pour l'exercice 2017.

Accusé de réception en préfecture
078-247800055-20170316-090217-2-ROB-DE
Date de télétransmission : 16/03/2017
Date de réception préfecture : 16/03/2017

SIVOM - ROB 2017

Annexe n°1 à la délibération n° 010217-2

Fiche d'information relative au Syndicat Intercommunal à Vocation Multiples de Saint-Germain-en-Laye

1. Le territoire du Syndicat

Toutes les communes adhèrent à la section fourrière, ce qui n'est pas le cas pour les autres compétences. Ainsi, la section « fourrière » comprend 41 communes et le SIVOM Maisons-Mesnils qui composé lui de deux communes.

La population légale (2014) au 1er janvier 2017 des communes adhérentes à la section « Fourrière » est de 500 842 habitants.

a. Section Fourrière

La Fourrière intercommunale, située à Poissy, a la particularité d'être à la fois une fourrière automobile et animale. La capacité d'accueil de cette dernière est de 21 box pour chiens et de 12 cages à chats pour la partie animale. La section fourrière est la seule carte du syndicat qui regroupe l'ensemble des communes. La population 2017 de la section s'élève donc à 500 842 habitants.

b. Section Centre de Secours

Depuis la départementalisation des SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), le SIVOM n'a plus en charge que le financement du 13eme mois des sapeurs pompiers du SDIS des Yvelines et la collecte de la participation au SDIS de onze communes du territoire. La population 2017 de la section s'élève à 93 582 habitants.

c. Section CSAPA

Le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) a pour mission d'assurer l'accueil et l'information de toute personne confrontée à un problème de toxicomanie (drogues, médicaments...). Il vise à permettre une prise en charge médico-psychologique, un accompagnement socio-éducatif, une aide à l'insertion ou la réinsertion, ainsi qu'un soutien aux familles. Cet accueil est gratuit et confidentiel.

Le SIVOM finance le poste de secrétaire de l'antenne de Saint-Germain-en-Laye. La population 2017 de la section s'élève à 232 457 habitants.

d. Gestion des Vignes

L'exploitation de la vigne située sous la terrasse du Château de Saint-Germain est destinée à la production de pinot noir. Elle compte 2000 pieds de vigne sur une superficie de 2000 m².

Les communes de Saint-Germain-en-Laye et du Pecq adhèrent à la section Gestion des Vignes et participent à parts égales à son fonctionnement.

Accusé de réception en préfecture
078-247800055-20170316-090217-2-ROB-DE
Date de télétransmission : 16/03/2017
Date de réception préfecture : 16/03/2017

2. Les compétences du Syndicat

Les compétences du SIVOM sont au nombre de 4 depuis le 1er janvier 2016 :

- Fourrière automobile et animale
- Centre de secours contre l'incendie
- Centre de Lutte Antidrogue (CSAPA)
- Gestion des Vignes

Des objectifs de rationalisation et de simplification de la coopération intercommunale fixés par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles et par la loi NOTRe du 7 août 2015 impliquent une importante fusion des intercommunalités au sein du Département des YVELINES et un transfert de compétence vers les EPCI à fiscalité propre.

La compétence de l'aire d'accueil des gens du voyage a été transférée à la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine. Durant l'année 2016, le SIVOM a continué à gérer la section de l'aire d'accueil par le biais d'une convention de gestion avec la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine. Depuis le 1er janvier 2017, l'aire d'accueil est gérée totalement par la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine.

SIVOM - ROB 2017
Annexe N°2 à la délibération n°010217-2
ETAT DE LA DETTE 2016-2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Type de prêt (court ou long terme..)	Caractéristiques									Capital restant dû €					
		Organisme prêteur	Durée	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation	Date du premier remboursement	Nominal €	Type de taux d'intérêt	Index	Taux	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
8670076 (Réaménagement Fourière)	LT	CAISSE D'EPARGNE	15	22/07/2010	01/10/2010	25/01/2011	170 000,00	F	-	3,32%	111 901,78	101 048,11	89 829,60	78 233,97	66 248,54	53 860,22
1641 Emprunts en euros auprès d'établissements de crédits							170 000,00				111 901,78	101 048,11	89 829,60	78 233,97	66 248,54	53 860,22
Total général		TOTAL					170 000,00				111 901,78	101 048,11	89 829,60	78 233,97	66 248,54	53 860,22

Accusé de réception en préfecture
078-247800055-20170316-090217-2-ROB-DE
Date de télétransmission : 16/03/2017
Date de réception préfecture : 16/03/2017

Accusé de réception en préfecture
078-247800055-20170316-090217-2-ROB-DE
Date de télétransmission : 16/03/2017
Date de réception préfecture : 16/03/2017